

## Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

-----  
**Séance du 11 décembre 2018**

Délégués syndicaux en exercice : 45

**Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANCON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT, Présidente.**

*La séance est ouverte à 18h05 et levée à 20h05*

**Etaient présents :**

**C.A.G.B :** ALLEMANN Frédéric ; AVIS André ; BARTHELET Catherine ; BESANÇON Jean-Noël ; BIZE Thibaut ; BOUSSET Jean-Marc ; CANAL Jacques ; CAULET Claudine ; DEVESA Cyrîl ; EL YASSA Myriam suppléante de ANDRIANTAVY Anne-Sophie ; FELICE Alain ; FALCINELLA Béatrice ; FIETIER Vincent ; JAVAUX Thomas ; LAIDIÉ Franck ; LEGAIN Olivier ; LINDECKER Cédric ; LOPEZ François ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; MARESCHAL Claude suppléant de EDME Philippe ; MAURICE Yves ; MOUGIN Philippe ; POUJET Yannick ; RUTKOWSKI Serge ; STHAL Rémi ; THIEBAUT Catherine ; VAN HELLE Gérard

**C.C.L.L :** DAUDEY Pierre ; DUCRET Sylvain ; MONIOTTE Jacques ; QUÉTÉ Gérard ; STADELMANN Jean-Claude

**C.C.V.M :**

**Etaient excusés :**

**C.A.G.B :** ANDRIANTAVY Anne-Sophie ; JACQUIN Denis ; VIGNOT Anne

**C.C.L.L :** EDME Philippe ; FAIVRE Sarah ; GROLEAU Colette

**C.C.V.M :** MORALES Roland

**Secrétaire de séance :** Yves MAURICE

**Procuration de vote :**

**Mandants :** BOILLON Michel ; MAILLOT Elsa

**Mandataires :** DUCRET Sylvain ; BIZE Thibaut

**Objet :** Tarifs applicables en 2019 pour les différents services compostage

## **TARIFS APPLICABLES EN 2019** **POUR LES DIFFERENTS SERVICES COMPOSTAGE**

**Rapporteur** : Madame Claudine CAULET, Vice-Présidente

### **I. COMPOSTAGE INDIVIDUEL**

#### **1. Bilan des ventes de composteurs et lombricomposteurs**

Le bilan des ventes de composteurs est le suivant :

		<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>
Nombre de composteurs	Bois	1 581	1064	885	673	685	642
	Plastique	283	168	154	130	96	74
Nombre de lombricomposteurs		19	17	19	10	18	20

#### **2. Proposition de tarifs 2019 pour les composteurs individuels et lombricomposteurs**

Public concerné : habitants du SYBERT, soit en maison, soit en immeuble de moins de 6 logements.

Modèles proposés :

- composteur en bois Gardigame, 2 tailles possibles (300 L et 570 L)
- lombricomposteur Ecoworm's (format rond)

Il est proposé d'arrêter la vente du composteur en plastique pour les raisons suivantes :

- il est moins pratique de brasser le compost du fait de la hauteur plus importante (87.5 cm) et section plus étroite (79 cm \* 79 cm) du composteur plastique
- énergie grise de la fabrication plus importante que le composteur en bois (en PEHD issu du recyclage des bacs roulants)
- bilan carbone lié à la production et le transport des composteurs plus important que le composteur en bois (usine de production située en Gironde)
- flux supplémentaire de composteurs à stocker dans le local compostage
- les composteurs plastiques se trouvent dans les jardinerie de la région.

Un tarif 2019 est néanmoins proposé pour écouler le stock restant (15 composteurs).

Les tarifs de vente des matériels de compostage individuel proposés pour 2019 sont détaillés ci-dessous :

DESIGNATION	PRIX D'ACHAT (TTC)	TARIF 2018 (€ TTC)	TARIF 2019 (€ TTC)	COUT RESIDUEL SYBERT
Composteur en bois 300 L + seau	62,40 €	40 €	40 €	22,40 €
Composteur en bois 600 L + seau	76,20 €	40 €	40 €	36,20 €
Composteur plastique + bioseau	40,64 €	30 €	30 €	10,64 €
Aérateur de compost	18,40 €	-	15 €	3,40 €
Lombricomposteur	96,00 €	52 €	52 €	44,00 €
Bioseau	2,40 €	2 €	2 €	0,40 €

Le service « **compostage individuel** » comprend :

⇒ pour les composteurs en bois :

- la fourniture du composteur, accompagné d'un seau 10 L, la notice de montage et le guide du compostage
- la formation aux bases du compostage en 30 minutes
- la fourniture facultative d'un aérateur de compost

⇒ pour les lombricomposteurs :

- la fourniture du lombricomposteur et des vers
- la formation à l'utilisation du lombricomposteur au SYBERT en 1h00.

## **II. COMPOSTAGE COLLECTIF**

### **1. Proposition de tarifs 2019 pour l'accompagnement au compostage en immeuble**

Public concerné : habitants du SYBERT en immeuble de plus de 6 logements.

Le service proposé comprend :

- un sondage préalable des habitants réalisé par le SYBERT,
- une étude du projet et l'aide à la validation du projet,
- la fourniture du matériel nécessaire au compostage collectif : composteurs ou lombricomposteur (en fonction des besoins), bioseaux, petit matériel (fourche, griffe, pelle, tamis) ;
- la fourniture des supports de communication (affiches, courriers, guides) ;
- la formation au compostage des référents de site (1/2 à 1 journée) ;
- l'installation des composteurs et l'organisation du lancement avec les habitants ;
- les visites de suivi régulières et les conseils techniques pendant 1 an ;
- la fourniture et livraison sur site de structurant (broyat) pendant 1 an.

Les conditions minimales pour lancer l'étude du projet sont désormais :

- identifier un minimum de 4 habitants volontaires pour être référents (immeubles de moins de 80 logements) et de 6 référents dans les immeubles de plus de 80 logements
- une majorité des habitants de l'immeuble sont favorables au projet.

Pour 2019, il est proposé de maintenir les mêmes tarifs d'accompagnement qu'en 2018 :

Désignation	Tarif 2018 € TTC	Tarif 2019 € TTC
Immeuble entre 6 et 25 logements	106 €	106 €
Immeuble entre 26 et 50 logements	212 €	212 €
Immeuble de plus de 51 logements	318 €	318 €

## **2. Proposition de tarifs 2019 pour le remplacement des composteurs collectifs**

Bilan 2018 :

Le remplacement des composteurs anciens par des nouveaux composteurs GARDIGAME a été réalisé sur une trentaine de sites, en majorité sur les sites où la présence de rats avait été signalée. On constate dans certains cas un manque de préparation du terrain par les référents, ce qui nuit au caractère hermétique du composteur et à sa stabilité dans le temps.

Il est donc proposé un nouveau service comprenant :

- un diagnostic préalable de l'installation par une visite sur site (auparavant réalisé à distance)
- les travaux de préparation du sol et l'installation des composteurs avec les référents.

Ce nouveau service est gage d'une meilleure qualité des installations et de leur durée dans le temps.

Il est demandé aux référents :

- de participer aux travaux d'installation
- d'évacuer le compost mûr avant les travaux
- d'évacuer les composteurs usagés.

Il est proposé d'augmenter le tarif du composteur à 40 € HT.

DESIGNATION	TARIF 2018 (€ TTC)	PRIX D'ACHAT (HT)	Subvention ADEME	COUT RESIDUEL SYBERT (*)	TARIF 2019 (€ TTC)
Composteur en bois 300 L	20 €	95,00 €	38,00 €	36,00 €	40 €
Composteur en bois 600 L	20 €	111,50 €	44,60 €	49,20 €	40 €

## **III. COMPOSTAGE EN ETABLISSEMENT**

De nombreux établissements sollicitent le SYBERT pour du compostage.

Il convient de proposer une offre de service adaptée aux différents besoins des établissements qui peuvent être classés selon 3 catégories :

- objectifs pédagogiques : dans les accueils de loisirs, les écoles, les maisons de retraite
- objectifs de recyclage des restes de repas par les salariés sur leur lieu de travail
- objectifs de recyclage des biodéchets issus d'une restauration collective ou d'un commerce alimentaire.

### **1. Proposition de tarifs 2019 pour l'accompagnement au compostage sur le lieu de travail**

Le SYBERT a déjà accompagné plusieurs d'établissements souhaitant installer un composteur pour leurs salariés : DREAL (composteurs en 2017), société ORANGE (lombricomposteur).  
Objectif : le composteur vise à recycler les restes de repas des agents qui se restaurent sur leur lieu de travail ; il est géré par ces derniers, après une formation initiale. Les quantités compostées sont de l'ordre de 1 à 2 tonnes/an. Un seul composteur peut suffire.

Type d'établissement concerné : toute entreprise ou établissement, avec un minimum de 10 salariés qui mangent sur place.

Service proposé par le SYBERT :

- étude du projet (visite sur place et envoi d'un projet d'implantation) 1/2 j
- installation du composteur (300 ou 570 L), fourniture des outils (seaux, griffe)
- formation sur place des utilisateurs
- visite de suivi du site : 2 fois la première année, puis 1 fois/an.

Tarif du service « compostage sur le lieu de travail » : 150 € HT.

## **2. Proposition de tarifs 2019 pour la mise en place de composteurs pédagogiques**

Le SYBERT a déjà reçu environ 25 demandes de la part d'établissements souhaitant installer un composteur à but pédagogique : écoles, centres de loisirs, EHPAD, résidence DOMITYS

Leur objectif est de mettre en place des activités pédagogiques autour du compostage, et non de recycler tous les biodéchets produits par l'établissement ; les quantités compostées sont de l'ordre de 1 à 2 tonnes/an.

Le service proposé :

- analyse du besoin (réponses à un questionnaire)
- préparation du terrain et installation du composteur
- formation au compostage des utilisateurs
- visites de suivi : 2 la première année, puis 1 fois/an.

Proposition de tarif pour le service « compostage pédagogique » : 150 €.

## **3. Etablissement avec restauration et commerces alimentaires**

Public concerné : établissements avec restauration collective (établissements scolaires, de santé, foyers de vie, restauration d'entreprise, d'administration, ...) restaurants, magasins alimentaires.

Il est proposé un service d'accompagnement en fonction de la quantité de biodéchets produite :

Etablissement produisant moins de 5 Tonnes/an :

Accompagnement par le service compostage comprenant :

- étude du projet (visite sur place et envoi d'un projet d'implantation) 1/2 j

- installation des composteurs (300 ou 570 L), fourniture des outils (seaux, griffe)
- formation sur place des utilisateurs
- visite de suivi du site : 2 fois la première année, puis 1 fois/an.

Tarif du service «accompagnement au compostage en établissement » : 400 € HT.

**A l'unanimité, le Comité Syndical se prononce favorablement sur :**

- **la proposition de tarifs des composteurs individuels en bois, des bioeaux, des aérateurs et des lombricomposteurs selon les termes ci-dessus,**
- **la proposition de tarifs des composteurs collectifs en bois à 40 € HT,**
- **la proposition de tarifs pour l'accompagnement des projets de compostage collectif en pied d'immeuble selon les termes ci-dessus,**
- **la validation de l'accompagnement des établissements au compostage sur le lieu de travail ainsi que la proposition du tarif correspondant « compostage sur le lieu de travail » à 150 € HT,**
- **la validation de l'accompagnement des établissements au compostage pédagogique ainsi que la proposition du tarif correspondant « compostage pédagogique » à 150 € HT,**
- **la validation de l'accompagnement des établissements produisant moins de 5 T de biodéchets /an au compostage in situ de leurs biodéchets ainsi que la proposition du tarif correspondant « compostage autonome en établissement » à 400 € HT.**

Pour extrait conforme,  
La Présidente du SYBERT,  
Catherine THIEBAUT



Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le 20 DEC. 2018



Contrôle de légalité